
AVR Info 76 Mai 2009 traduction française

AVANT-PROPOS	1
59^E ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2009	3
ELECTION DES DELEGUES DE SITE 2008	5
FEEDBACK SUR LES RESTRUCTURATIONS	5
AUGMENTATIONS DE PRIX DE TAVERO	6
FOR MEMBERS ONLY	7
„BIKE TO WORK 09“	9
LA COURSE DES ENTREPRISES SUISSE LE 10 JUILLET A BALE	10
L'AVR FAIT CADEAU DE QUATRE VELOS A SPITEX BIRSFELDEN	11
PRENEZ UN ENFANT PAR LA MAIN	11
LU POUR VOUS ... : NEGOCIER DE FAÇON PROFESSIONNELLE	13
LE REPRESENTANT DES PENSIONNES INFORME:	14
ORIENT MEETS OCCIDENT	15
LA COMPAGNIE D'ASSURANCES LA MOBILIERE – NOTRE NOUVEAU PARTENAIRE	16

Avant-propos

Quel est le poète qui n'a pas chanté le joli mois de mai, mois de l'éveil de la nature et du renouveau? Mois, aussi, des proverbes en toutes langues, dont celui-ci, très beau, en anglais: « April showers bring forth May flowers ». Manière de dire, avec un rien d'ironie, que quelqu'un ou quelque chose a changé.

Pour ce qui est de la nature, on en a actuellement le spectacle sous les yeux. Mais les changements ne sont pas réservés à la nature, ni, comme on le sait, au joli mois de mai. Roche en connaîtra à nouveau un certain nombre cette année.

Commençons donc par le plus important d'entre eux, l'achat de Genentech, source pour Roche de nombreux avantages, notamment en ce qui concerne sa présence sur le marché américain, mais qui s'accompagnera aussi, comme l'a annoncé, de grands changements au niveau des personnes et des sites.

Désirant se faire une idée des conséquences possibles de cet achat et des changements qu'il faut en attendre, pour le groupe en général et le site bâlois en particulier, l'AVR a eu, avant même sa finalisation, des entretiens avec des responsables de tous les secteurs d'activité.

Tout bien pesé, nous pensons qu'existent chez Roche les meilleures conditions pour que les changements en question soient mis en œuvre dans un esprit de justice sociale et d'équité.

Un problème général continue néanmoins de nous accompagner à chaque pas, celui de la peur sur le lieu de travail.

Pourquoi cette peur ? Est-ce la peur

- de perdre son travail,
- d'être mal noté lors de l'évaluation,
- d'être obligé de changer de poste,
- de se retrouver avec une mauvaise augmentation de salaire,
- de ne pas avoir d'avancement?

Ce n'est pas que ce problème soit commun à tous les employés de Roche, mais ceux qui le connaissent sont aujourd'hui trop nombreux pour que l'on se permette de rester les bras croisés: il faut faire quelque chose pour améliorer la situation.

L'AVR, le service social et le service médical de l'entreprise sont confrontés à de très nombreux questionnements. Mais lorsqu'on essaie d'aller au fond des choses, les collaborateurs s'y opposent aussitôt, ils ne veulent pas que leur problème se sache, ils ont peur de mettre cartes sur table. In ne faut citer ni noms, ni départements. Ainsi chacun a, malheureusement, les mains liés.

Nous avons abordé cette thématique lors de notre entretien avec M. Severin Schwan et nous nous sommes fixé pour but d'en élucider le plus rapidement possible la cause afin de pouvoir prendre ensuite les mesures qui s'imposent.

Beaucoup d'employés sont mécontents ou ont des problèmes avec des collègues ou des supérieurs mais n'osent pas s'exprimer. S'agit-il d'un manque de courage de leur part, où faut-il chercher la faute?

Selon nous, il s'agit simplement, dans la plupart des cas, d'un manque de communication. Il est important de se parler, mais c'est aussi difficile. Non seulement parce que nous avons du mal à dire ce que nous pensons mais aussi du fait que nous ne faisons que parler sans écouter ce que l'autre nous dit. On oublie trop souvent d'écouter. Mais pour « écouter activement », il faut « prendre son temps », ce qui, pour x raisons, est de plus en plus rare. Soyez donc ouverts, aidez-nous à améliorer les relations professionnelles en communiquant librement. Je peux vous assurer d'une chose: quoi qu'en pensent encore quelques collaborateurs, qu'il s'agit de convaincre du contraire, le fait de dire librement son opinion et de critiquer ouvertement n'a jamais été chez Roche un motif de représailles.

Et maintenant, un tout autre sujet, qui, lui aussi, nous préoccupe de longue date: la restauration. Informé récemment de la structure détaillée des coûts de Taverro, le comité de l'AVR a acquis la conviction que l'augmentation du prix des menus intervenue le 1^{er} mars 2009 était justifiée. Voir pour plus de détails à ce sujet mon article sur Taverro.

Si bien manger est important pour la santé, un peu de sport n'a jamais fait de mal à personne.

Notre délégué de site Rolf Baumgartner en est convaincu et c'est la raison pour laquelle il est toujours à l'affût d'offres nouvelles et attrayantes pour nos collaboratrices et collaborateurs. Vous trouverez dans ses articles « for members only », « bike to work » et « Course des entreprises suisse », ce à quoi vous pourrez vous attendre cette année. La plupart des actions s'adressent à tous les employés de Roche, mais il existe aussi un certain nombre d'offres, fortement subventionnées et particulièrement appréciées, qui sont réservées aux membres de l'AVR. Veuillez visiter à ce sujet notre page d'accueil à l'adresse www.avroche.ch, rubrique Vergünstigungen.

Outre les prix de faveur dont bénéficient les collaborateurs de Roche, l'AVR soutient diverses institutions sociales. Parmi celles-ci Spitex Birsfelden, à laquelle elle a fait récemment un beau cadeau, et les enfants qu'elle parraine en Afrique et dont le soutien financier a été renouvelé pour un an. Lisez à ce sujet les articles de nos délégués de site Adnan Tanglay et Angela Losada.

A défaut de soutien financier, l'AVR offre aux frontaliers, et spécialement aux frontaliers allemands, de précieux conseils pratiques. Grand spécialiste des questions concernant les frontaliers, notre caissier Michael Pantze trouve toujours sur ce thème des sujets d'actualité, parfois susceptibles d'intéresser également les collègues français. L'article paraissant dans le présent numéro d'AVR Info est déjà le dixième de cette série toujours attendue avec impatience.

Toute suggestion de votre part concernant l'activité de l'association est comme toujours la bienvenue, de même que nous nous ferions un plaisir de publier de temps en temps un article d'une collaboratrice ou d'un collaborateur sur un sujet déterminé.

Votre Roland Frank

59^e Assemblée générale du 26 mars 2009

Avec l'assemblée générale de cette année, l'AVR est entré dans sa 59^e année d'existence. Une bonne raison de commencer celle-ci en souhaitant la bienvenue à M. Karl Hürlimann, aîné des membres fondateurs et membre honoraire de l'association, et de lui remettre un petit cadeau pour ses soixante ans d'appartenance à celle-ci.

Roland Frank a salué ensuite les invités, au nombre desquels M. Matthias M. Baltisberger, responsable du site bâlois, M. Bruno Weissen, chef du personnel, M. Daniel Zimmerli, du club sportif de Roche, des représentants de la caisse de pension ainsi que des sections de l'AVR de Suisse centrale et de Burgdorf, de même que les conseillers consultatifs de l'AVR. Un chaleureux accueil a en outre été réservé à une délégation de l'association des employés de Novartis (NAV) et à sa présidente, Mme Henriette Brunner. L'assemblée s'est déroulée en présence de 184 membres de l'AVR, dont (une fois de plus) deux tiers environ du camp des pensionnés. Autant nous nous réjouissons de leur présence, autant il est dommage de ne pas voir participer à l'assemblée générale, malgré un programme pourtant attrayant, un nombre plus élevé d'actifs.

La partie statutaire de l'assemblée, consacrée aux rapports sur l'activité et les buts de l'association ainsi qu'aux rapports d'activité du conseil consultatif, du caissier et des réviseurs, a également été l'occasion de changements au sein du comité ainsi que

d'élections. Ayant souhaité se retirer de la vice-présidence, Ernst Schaffter a été libéré de ses fonctions. Délégué-e-s de site nouvellement élu-e-s, Maria Angela Ciraldo, Birgit Detje et Rudolf Vorburger ont été présenté-e-s à l'assemblée, qui a entériné leur élection. Gernot Scharf a été élu au conseil consultatif et participera donc dorénavant aux travaux du comité directeur. Les trois conseillers consultatifs en exercice ont été reconduits dans leurs fonctions. Hanspeter Isenring, réviseur en exercice, s'est démis des siennes. Urs Ott et Pierre Weber, réviseurs en exercice, ont été réélus et Martin Studer désigné à la fonction de suppléant. L'assemblée a approuvé la demande des conseillers consultatifs d'être relevés de l'obligation de lire un rapport lorsqu'aucune activité particulière n'est à signaler.

Lors des demandes de parole qui ont suivi, les Come together-Parties ont recueilli des compliments et des remerciements, mais il a été demandé au comité de thématiser plus fortement la question du harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

S'adressant ensuite à l'assemblée, Matthias M. Baltisberger, responsable du site bâlois, a remercié le comité pour son travail et souligné les synergies qui se dégagent sur bon nombre de sujets de la bonne collaboration entre la direction et l'AVR.

Après la partie officielle, la partie récréative, pour laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Evelyne Binsack, guide de haute montagne, pilote d'hélicoptère, écrivaine et première alpiniste suisse au sommet de l'Everest. A l'enseigne de « Qui ose risque de perdre, qui n'ose a déjà perdu », elle a tenu son public en haleine pendant plus de 70 minutes d'une conférence-diapositives sur ses coups d'audace et ses exploits d'alpiniste de l'extrême. Soit encore de cycliste au long cours, car elle est aussi l'auteur d'un périple à vélo de 484 jours qui, de la Suisse, l'a conduite au Portugal, puis, sur la côte ouest du continent américain, de Salt Lake City à la pointe sud du Chili en passant par toute l'Amérique centrale. Mais l'apogée de son exposé fut l'expédition « Antarctica », qui l'emmena jusqu'au pôle sud. Passionnée et passionnante à entendre, elle a fait de nombreux parallèles entre ses exploits et les challenges auxquels chacun de nous peut être exposé et montré comment, moyennant préparation et réflexion, mais aussi une bonne dose de culot et de confiance en son étoile, il est possible de triompher de situations difficiles. De quoi alimenter abondamment les conversations durant l'apéritif sur lequel s'est achevée ensuite cette 59^e assemblée générale.

Roland Frank
Michael Pantze

Election des délégués de site 2008

Les élections des délégués de site sont terminées et l'on connaît maintenant la liste des élus.

Le dépouillement des bulletins montre que ces élections ont suscité à Bâle et à Kaiseraugst un vif intérêt. Le taux de participation a été de 37,1 % à Bâle et de 49,7 % à Kaiseraugst. Nous avons constaté avec joie que tous les délégués en exercice avaient été reconduits. Nous tenons à remercier très chaleureusement du soutien qu'elles apportent à l'AVR toutes les personnes qui se sont présentées à cette élection. Tous nos vœux de réussite dans leur tâche accompagnent évidemment nos nouveaux collègues Maria Angela Ciraldo, Birgit Detje et Rudolf Vorburger

On élisait également cette année un délégué des pensionnés. Les bulletins que nous avons reçus montrent que les pensionnés tiennent beaucoup à ce représentant. En plus d'Erich Schätti, réélu, s'est présenté pour ce mandat Werner Oesch, que nous remercions. Le taux de participation à cette élection a été de 45,6 %, ce qui est un bon chiffre.

Nous remercions tous nos membres de leur participation active à ces élections et nous réjouissons de travailler avec les nouveaux élus.

Feedback sur les restructurations

Nous vous avons parlé dans le dernier numéro d'AVR-Info des restructurations prévues chez Roche. Nous vous donnons aujourd'hui des nouvelles de celle concernant la recherche biologique sur le système nerveux central. Après environ six mois, il y a de quoi être satisfait des résultats obtenus. Grâce au NOZ (Centre de réorientation du département du personnel) et, plus encore, au grand dévouement de la déléguée de site Mme Anita Allemann, une bonne solution a pu être trouvée pour tout le monde. Sept de neuf collaborateurs ont retrouvé un emploi chez Roche ou en externe. Pour les deux autres, qui étaient plus âgés, a été trouvée une solution dans le cadre de la retraite anticipée ordinaire.

Même si cela s'est bien terminé, nous estimons souhaitable d'éviter à l'avenir de tels « exercices » ou de faire en sorte qu'ils se déroulent dans de meilleures conditions. Si des mesures de requalification et de préparation à d'autres tâches étaient prises à temps, cela permettrait de conserver des collaborateurs, ce qui serait dans l'intérêt de Roche comme des employés, dont la satisfaction et la motivation sont à la base de toute entreprise qui réussit.

E. Schaffter

Augmentations de prix de Taverro

Sans doute avez-vous été étonné, comme tout le monde, en recevant fin février la lettre par laquelle Taverro annonçait que ses prix allaient augmenter. Passé le premier choc d'une augmentation de plus de 20%, une lecture attentive de cette lettre a toutefois permis de comprendre les raisons de cette décision.

L'AVR avait déjà eu au sujet de cette mesure, dont il était déjà question il y a un an, des discussions serrées avec les responsables de Taverro. Dans un premier temps, il s'agissait pour nous de comprendre de quoi se composaient exactement les prix des menus et du free-flow, de savoir ce qui était subventionné par Roche et ce qui était répercuté sur le client, et combien celui-ci rapportait finalement à Taverro. Ceci nous ayant été expliqué en détail, quel ne fut pas notre étonnement de constater que, malgré la très généreuse subvention de l'employeur, l'opération se soldait par un déficit qui se creusait d'année en année et que l'entreprise avait jusque-là supporté patiemment. La dernière augmentation – on le sait – remontait à plusieurs années et avait été très modique. Aussi avons-nous estimé parfaitement justifiée la toute récente hausse des prix des menus. En revanche, étant donné qu'il existait un déficit qu'il s'agissait maintenant de combler, nous espérions une carte des mets plus variée, ce en quoi nous avons été déçus.

Pour nous – et je crois pouvoir parler au nom de tous – ce que nous persistons à appeler notre « cantine » est bien plus qu'un simple restaurant. L'ancienne culture de Roche y est toujours perceptible, un peu écornée, il est vrai, mais toujours porteuse de bien manger et de responsabilité sociale. Que nos collègues des autres entreprises nous l'envient nous fait plaisir. La maison du personnel reste pour Roche un beau sujet de fierté et il faut qu'il en soit toujours ainsi. Nous devons tout faire pour cela, y compris nous résigner à ce que les prix augmentent de temps en temps. Je tiens à rappeler qu'au cours des 10 dernières années les salaires ont augmenté de 2,5% en moyenne par an, soit beaucoup plus, en fin de compte, que ces 20%.

Un sondage auprès des collaborateurs aura lieu cette année encore à ce propos et nous espérons recevoir un nombre élevé de réponses. Le but est d'identifier les insuffisances existant encore dans la restauration, de façon à ce que les responsables de Taverro puissent proposer des solutions appropriées et les mettre ensuite en œuvre. Ce sondage vise aussi à recueillir l'opinion des collaborateurs sur la question de la subvention, ce qui nous fournira de quoi de soumettre des exigences concernant celle-ci à la direction.

Roland Frank

For Members Only

Vous trouverez le détail de toutes les offres les plus récentes sur notre page d'accueil www.avroche.ch

Les réductions sont réservées aux membres de l'AVR ainsi qu'à une personne accompagnante (exception: les massages Swiss Ayurveda et les cours de Gsünder Basel: uniquement les membres de l'AVR, Technorama: tous les membres de la famille). Vous devez présenter à la caisse votre carte de membre de l'AVR ainsi que votre carte de collaborateur de Roche. Ces cartes ne sont pas transmissibles.

Actions en cours

- **Technorama Winterthur:** resp. 50% (adultes) et 62% (enfants) de réduction
- **Sole Uno Kurzentrum Rheinfelden:** entrée individuelle pour 3 h: 31% de réduction
- **Balinea Therme à Bad Bellingen:** 42% de réduction
- **Cassiopeia Therme à Badenweiler:** 38 % de réduction
- **Laguna Badeland et Saunapark à Weil am Rhein:** jusqu'à 33% de réduction, détails sur la page d'accueil de l'AVR
- **Zoo de Bâle:** jusqu'à 30% de réduction, détails sur la page d'accueil de l'AVR
- **Massages Ayurveda.** 20% de réduction sur trois types de massage au Swiss Ayurveda Center, Grenzacherstrasse 215 à Bâle.
- **Wasserfallenbahn de Reigoldswil:** jusqu'à 50% de réduction sur la montée et la descente et la location de trottinette. Détails sur la page d'accueil de l'AVR
- **Cours de Gsünder Basel:** 50% de réduction sur tous les cours, au maximum CHF 100.- par cours. Détails sur la page d'accueil de l'AVR
- **Réductions sur les centres fitness:** des conditions avantageuses ont été négociées avec plusieurs centres de fitness. De plus, l'AVR rembourse CHF 100.- à tout membre qui signe un contrat à l'année avec un centre de fitness suisse, allemand ou français reconnu, ceci à condition qu'il ait adhéré à l'AVR avant le 1^{er} juillet 2008. Détails sur la page d'accueil de l'AVR.

Nouvelle offre: Technorama, The Swiss Science Center à Winterthur

Bienvenue à la révélation du Technorama! Vous y trouverez plus de cinq cents stations expérimentales, avec des objets à manipuler qui permettent de comprendre ce qui fait tenir le monde ensemble. Des expériences à n'en plus finir vous feront pénétrer dans le mystère des rapports qui régissent la nature et la technique. A cela s'ajoutent quotidiennement des démonstrations et des shows qui impressionnent ou sidèrent. Acteur de la fascination des sciences ou spectateur? Chacun selon son tempérament! Que vous soyez jeune ou moins jeune et quel que soit votre intérêt pour la science, l'art et la technique, le seul Science Center de Suisse ne maquera pas de vous captiver.

Expositions spéciales en 2009: jusqu'en juillet: « Lumière-Art-Oeuvres ». A partir d'octobre: « Show sur la haute tension ».

Offre exclusivement réservée aux membres de l'AVR:

Prix d'entrée adultes: CHF 12.- au lieu de CHF 24.-

Prix d'entrée enfants: CHF 5.- au lieu de CHF 13.-

Heures d'ouverture et autres informations: www.technorama.ch

Rolf Baumgartner

L'AVR s'est renseigné: questions au zoo de Bâle

Quoi de neuf au zoo de Bâle?

L'an dernier a été ouvert un nouvel enclos de plein air pour les rhinocéros, un biotope spectaculaire, qui accueille aussi des muntjacs et des loutres naines. Sur le rocher qui leur fait face vit un couple de léopards des neiges arrivé récemment à Bâle et dont on espère qu'il aura bientôt des petits. Et au printemps sera inauguré un enclos plus grand pour les girafes.

Quelles possibilités d'agrandissement reste-t-il au zoo de Bâle? En direction de la Heuwaage lisait-on il y a quelques mois dans la presse?

Exact. Pour un zoo urbain comme le nôtre, c'est presque la seule possibilité. On pourrait imaginer des enclos sur l'emplacement actuel du parking et un bâtiment animalier à la Heuwaage.

Le zoo de Bâle prévoit l'aménagement d'un vaste biotope asiatique, dont le grand Panda serait une des attractions. Où en est-on de ce projet?

L'enclos des rhinocéros, où vivent déjà des espèces asiatiques comme le tahr, le léopard des neiges, la loutre naine et le muntjac en constitue la première étape. Aucune date n'est encore fixée pour le projet du panda. D'autres projets, par exemple un enclos de plein air pour les hominiens et un nouvel habitat pour les éléphants, ont la priorité.

L'association des employés de Roche parraine depuis deux ans un guépard.

Quelles sont les particularités de cet animal?

L'élevage des guépards est assez délicat car ils sont très exigeants quant au choix de leur partenaire. En 2007, il y a eu au zoo de Bâle cinq naissances, ce dont nous sommes particulièrement heureux. Les guépards en liberté ne sont plus qu'une dizaine de milliers, qui vivent dans des zones isolées les unes des autres, et leur nombre diminue constamment.

Jusqu'à quand les cinq guépards nés en 2007 vont-ils encore rester au zoo de Bâle?

Ils vont encore rester au moins jusqu'au printemps avec leur mère, après quoi ils seront confiés à l'un des quelque 80 zoos qui participent au programme européen d'élevage destiné aux espèces menacées (EEP).

Le zoo de Bâle fait-il de la recherche, comme Hoffmann-La Roche?

Il fait de la recherche et soutient des projets de recherche du domaine de la protection des espèces, de l'élevage et de la santé animale et travaille en étroite collaboration avec divers instituts scientifiques.

Quels sont les domaines dans lesquels les animaux font mieux que l'homme?

Ils sont nombreux, car les animaux ont besoin de propriétés physiques spécialisées, adaptées à leur habitat et leur mode de vie. L'odorat du chien, par exemple, est beaucoup plus développé que celui de l'homme. Beaucoup d'animaux perçoivent des choses que l'homme ne remarque même pas. Le requin et le phoque perçoivent les courants les plus infimes, la chauve-souris entend les ultrasons. D'autres sont sensibles aux courants électriques les plus ténus ou capables de s'orienter sur le champ magnétique terrestre.

Quel est au zoo de Bâle le montant minimum d'un parrainage?

On peut déjà parrainer pour 100 francs toute une série d'animaux allant par exemple du trévang à la souris rayée.

Les réponses ont été données par Mme Tanja Dietrich, biologiste responsable de la communication et du marketing du Jardin zoologique de Bâle

Rolf Baumgartner

„bike to work 09“

Après l'éclatant succès de l'an dernier – 825 participants pour les sites de Bâle/Kaiseraugst et Reinach – nous avons décidé de participer également à « bike to work 09 ». En 2008, ont été couverts 154'170 kilomètres pour 11'872 jours-vélo, soit une économie de 12'000 litres de carburant et de 29 tonnes de CO₂.

L'action « bike to work » vise à ce que le plus grand nombre possible de pendulaires fassent au moins une partie de leurs trajets professionnels à bicyclette.

Du 1^{er} au 30 juin, les participants devront utiliser leur vélo pour se rendre au travail au moins un sur deux de leurs jours ouvrés personnels. La combinaison avec les transports publics est admise.

Une personne par équipe de 4 aura de nouveau le droit de ne pas prendre son vélo, mais de se rendre à son travail à la force du jarret (à pied, roller...).

Comme l'an dernier, la manifestation sera accompagnée d'action amusantes et les participants auront l'occasion de gagner de nombreux prix individuels ou par équipe. Les plus beaux – trois magnifiques vélos – seront tirés au sort par l'AVR. Chacun repartira en outre avec un cadeau.

Motivation supplémentaire: pour chaque kilomètre parcouru, l'AVR versera 5 centimes à une organisation de bienfaisance pour s'acheter des vélos. Vous ne pédalerez donc pas uniquement pour votre santé et votre plaisir, mais également pour une bonne cause. Pour les modalités d'inscription, voir l'infolettre que tous les collaborateurs ont reçue vers la mi-avril. Dernier délai d'inscription: le 25 mai.

Plus de détails sur www.avroche.ch, www.biketowork.ch ou auprès du coordinateur de Bike to work Rolf Baumgartner (rolf.baumgartner@roche.com), PTDS, bâtiment 204/1.041

Rolf Baumgartner

La Course des entreprises suisse le 10 juillet à Bâle

Roche contre Swisscom et Clariant – La Course des entreprises suisse: une compétition pas comme les autres, le 10 juillet à Bâle

Le vendredi 10 juillet 2009 se déroulera à Bâle la 4^e Course des entreprises suisse. L'an dernier, le contingent de Roche était faible et nous aimerions être cette fois parmi les plus nombreux.

Les courses d'entreprise sont certes un défi sportif, mais plus encore une occasion de plaisir et de convivialité.

Car ce genre de compétition crée des liens: qui a transpiré, ri et souffert ensemble s'entend mieux avec les autres, et les petits accros du quotidien se règlent d'autant plus facilement.

Quand: Le vendredi 10 juillet à 19 h 00

Où: Départ et arrivée au stade d'athlétisme St-Jacques à Bâle. Le parcours traverse les installations sportives de St-Jacques, longe la Birse jusqu'au Bruckgut, puis retour au stade. **La distance est de 5,9 kilomètres.**

Les marcheurs sont également les bienvenus. Cette catégorie figure pour la première au programme de l'épreuve.

Lieu de rencontre: 18h15 au stade d'athlétisme St-Jacques à Bâle

Coût: CHF 10.00 (sans repas) ou CHF 25.00 (avec repas après la course). Les frais d'inscription s'élèvent en réalité à CHF 35.00 ou CHF 50.00, mais l'AVR soutient cette manifestation sportive en prenant à sa charge CHF 25.00 par participant.

Inscription: Avant le 23 juin à Rolf Baumgartner (rolf.baumgartner@roche.com), PTDS, bâtiment 204/1.041. Indications à fournir: nom, prénom, année de naissance, catégorie (course ou marche), numéro de mobile (facultatif), avec ou sans repas, taille du T-shirt Roche.

Chaque participant recevra de l'organisateur un Finishershirt ainsi qu'un certificat de participation. Nous courrons vêtus d'un T-shirt fonctionnel de Roche, que chacun pourra garder en souvenir.

Après la course, rendez-vous à la « Festwirtschaft » pour un excellent repas et un bon moment de convivialité. Des prix récompenseront les équipes/entreprises les « plus rapides », mais aussi les « plus sportives », les « plus motivées » et les « plus originales ». Vous trouverez de plus amples détails sur l'épreuve ainsi que la liste des participants sur le site Internet www.firmenlauf.ch.



Rolf Baumgartner

L'AVR fait cadeau de quatre vélos à Spitex Birsfelden



*Photo: Julian Terzetti
Birsfelder Anzeiger*

'AVR dispose chaque année d'argent versé comme courtage par la caisse-maladie « **Sympany** ». Argent dont elle fait don pour la plus grande partie à des associations d'utilité publique et à des institutions caritatives. Cette année, Adnan Tanglay a proposé comme bénéficiaire **Spitex Birsfelden**. Cette organisation à but non lucratif neutre est un organisme d'entraide qui apporte son soutien à des personnes de tout âge ayant besoin de soins.

Plutôt que de l'argent, Adnan Tanglay a souhaité faire à Spitex un cadeau utile en nature. A Birsfelden, les trajets sont relativement courts et les places de parc rares. Aussi le choix s'est-il porté sur des vélos neufs et pratiques pour la ville. Conquis par l'idée, Markus Schwarzbarth, marchand de cycles à Birsfelden, a spontanément renoncé à sa marge bénéficiaire et obtenu en plus de son fournisseur un rabais important. Tant et si bien que ce sont finalement quatre et non trois vélos que Spitex s'est vu offrir. Du coup, son parc de bicyclettes a presque doublé en 24 heures. On imagine la joie des collaborateurs de Spitex qui sont allés prendre livraison des vélos chez le marchand. .

« Jamais encore nous n'avions reçu de don d'une entreprise, c'est la toute première fois », s'est exclamée Mme Gaby Graf-Hänger, la présidente du comité, qui fait partie depuis vingt ans de Spitex Birsfelden.

Adnan Tanglay

Prenez un enfant par la main

Le comité de l'AVR avait décidé en 2006 de parrainer des enfants du tiers monde, et plusieurs de ses membres – aujourd'hui en contact épistolaire avec les enfants- avaient alors donné l'exemple.

Dans le but de permettre à des enfants de pays pauvres d'aller à l'école, l'AVR soutient des projets de diverses organisations (World Vision, Vision Ost, Projekt Sonnenstrahl et Regio Aktuell).

Ayant lu un article sur les parrainages d'enfants dans Regio Aktuell, Mme Angela Losada, déléguée de site de l'AVR, s'était intéressée de plus près au projet de parrainage conduit en Tanzanie («Regio hilft Kindern in Tanzania»).

Grâce à «Regio aktuell» et au projet lancé voici cinq ans par l'éditeur Robert H. Gloor et sa femme Estelle, la situation des jeunes de ce pays s'améliore un peu chaque jour. Les Gloor soutiennent avec d'autres donateurs le projet mené en Tanzanie, où a été construite une école où des enfants et des adolescents apprennent à gagner leur vie.

C'est ainsi que s'est tissé entre Mme Angela Losada et Mme Estelle Gloor un lien étroit.

Tout enfant a droit à l'éducation

En plus des leçons purement scolaires, les enfants reçoivent une formation artisanale, ce qui augmente leurs chances d'être embauchés par une entreprise.

Dépassant largement les 100 000 francs, l'argent collecté à ce jour profite entièrement aux enfants et aux adolescents. Ici comme en Tanzanie, les collaborateurs sont des bénévoles. « Nous répondons de ce que chaque franc collecté est dépensé pour les enfants », explique Robert Gloor, qui s'est rendu plusieurs fois sur place pour s'informer de l'état d'avancement du projet.

Un projet qui consiste essentiellement à donner à ses bénéficiaires les moyens de se débrouiller dans la vie, et il faut pour cela un certain niveau d'éducation. « C'est pourquoi nous aidons des enfants qui n'ont aucune chance de faire une bonne scolarité. » Les auxiliaires dévoués de Makao-Farm, non loin de Moshi, offrent aux enfants un suivi personnalisé, développent après l'école les compétences pour lesquelles ils ont de la facilité et consolident leurs acquis scolaires.

Afin d'assurer aux enfants un avenir durable, le projet vise à mettre également sur des bases solides tout le contexte dans lequel ils vivent. Tous les enfants viennent du même village. Le projet est dirigé par deux bénévoles (le Dr Elisabeth Stegmaier et le Dr Laszlo Paizs). « Nous veillons à ce que les enfants aillent en classe et à ce qu'ils aient pendant leurs loisirs des occupations raisonnables, ce qui suppose d'obtenir également le concours des familles », dit Robert Gloor.

Les directeurs de projet travaillent aussi avec l'Ecole internationale du Kilimandjaro, que soutient la célèbre Université de Cambridge, laquelle donne ensuite aux enfants la possibilité de faire des études internationales. Toute l'équipe est hautement motivée.

« Voir se développer et utiliser leurs acquis des enfants qui, sinon, seraient sans aucune perspective est une pure joie, une joie qui ouvre le cœur », conclut Robert Gloor.

Mme Estelle Gloor contacte à intervalles réguliers Mme Losada, qu'elle informe de la façon dont avance le projet.

Nos parrains reçoivent également des nouvelles et des photos des autres organisations. Quoique ces parrainages ne représentent qu'une goutte d'eau à la mer, les parrains sont toujours extrêmement touchés des témoignages de gratitude des enfants.

Angela Losada

Lu pour vous ... : Négociateur de façon professionnelle

En vue de l'adaptation des salaires de 2009 ont eu lieu, en novembre 2008, des négociations entre la direction et l'AVR ainsi que la commission ouvrière (Arbeiterkommission). Au terme d'un processus conduit dans un esprit engagé, équitable et constructif, les parties ont convenu d'une augmentation de **3 pour cent** de la masse salariale. Ces 3 pour cent permettront aux supérieurs de calculer le montant dont ils disposeront pour fixer pour chaque employé, en fonction de sa performance, l'adaptation du salaire qui lui sera payé à partir du 1^{er} avril 2009. L'augmentation individuelle du salaire doit s'appuyer sur la gestion de la performance, l'entretien d'évaluation et l'appréciation de la réalisation des objectifs en forment la base.

Aussi est-il très important de bien se préparer à cet entretien et d'être à même de discuter de façon professionnelle des objectifs qui seront fixés ainsi que de l'appréciation de leur réalisation.



J'ai lu récemment une synthèse d'un livre paru en 2007, intitulé « **Verhandeln im Job - Gehalt, Zielvereinbarungen, Arbeitsvertrag** ». Même s'il n'existe qu'en allemand, ses conclusions sont de nature à intéresser également les collaborateurs de langue française. Aussi je vous en donne ci-dessous les points grâce auxquels vous pourrez arriver bien préparé à votre entretien d'évaluation et obtenir, en négociant habilement, un résultat avantageux en ce qui concerne votre augmentation individuelle de salaire et votre part de bonus.

- Les chefs du personnel et les supérieurs de ligne attendent des employés – même débutants – qu'ils sachent bien conduire un entretien salarial.
- Choisissez pour cet entretien une date favorable.
- Documentez-vous sur le cadre possible de l'augmentation que vous comptez demander. Sachez convaincre votre supérieur par des arguments réfléchis, correspondant à votre réalisation d'objectifs.
- Vous devez être à même de réfuter les objections, justifiées ou non, de votre supérieur.
- Les conventions d'objectifs doivent être motivantes pour les employés.
- Beaucoup d'employés vivent les conventions d'objectifs comme une mise sous pression, à plus forte raison lorsque la réalisation des objectifs a une incidence sur leur salaire.
- Convenez uniquement d'objectifs que vous vous sentez capable d'atteindre.

Savoir ce que vaut son travail

Le salaire est un sujet dont évite de parler avec les amis et les collègues. Cela ne se fait pas, quand ce n'est pas interdit par le contrat de travail. Pour parler augmentation de salaire avec votre supérieur, vous devez briser ce tabou. Quelle est la meilleure façon de s'y prendre?

Savoir ce que l'on veut

« Pourquoi devrais-je vous payer davantage? » – L'employé doit être bien préparé à cette question. Il doit être capable d'y répondre par des arguments clairs et, de préférence, chiffres à l'appui. Mais il faut commencer à se vendre bien avant l'entretien proprement dit. Par exemple, en n'hésitant pas à faire valoir ses résultats en réunion. Connaître son interlocuteur n'a jamais fait de mal à personne: **qu'est-ce qui plaît à votre supérieur, qu'est-ce qui lui déplaît?**

L'employé doit déterminer avant l'entretien salarial quel est l'objectif maximal, minimal et partiel qu'il vise. Il serait bon que vos objectifs correspondent aux critères **SMART**, qu'ils soient, autrement dit, spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et traçables sur une échelle de temps. Une analyse de vos points forts, de vos points faibles, des chances et des risques vous permettra en outre d'être au clair sur votre position de négociateur. Bonne chance, à vous de jouer!

Adnan Tanglay

Le représentant des pensionnés informe:

Après la rallonge accordée l'an dernier par l'entreprise, il n'y aura pas cette année d'amélioration des rentes. Sachez toutefois qu'après la débâcle financière qui a secoué le monde entier, les rentes de notre caisse de pension sont toujours en sécurité, cela bien que les placements de notre caisse de pension – comme la plupart de ceux des autres caisses – n'aient pas été épargnés par la crise. Le degré de couverture a fortement baissé et il faut donc espérer que la situation s'améliore au cours des prochains mois. Fait positif, le renchérissement du coût de la vie est relativement faible et seule l'augmentation galopante des primes de l'assurance-maladie inspire des inquiétudes. Fiche de consolation, l'AVS a relevé de 3,2% au 1^{er} janvier 2009 le niveau de ses rentes. L'AVR est depuis toujours attentive à la situation des pensionnés, lesquels représentent une bonne partie de la « famille Roche ». L'AVR suit de près la situation.

Erich Schätti

Orient meets Occident



Photo: Christoph Wesp

C'est en foule compacte et impatiente que près de **600 visiteurs** se pressaient le 11 mars 2009 aux portes de l'ancienne brasserie Warteck pour une nouvelle **Come Together Party** dont l'ambiance s'annonçait particulièrement sympathique et chaleureuse.

Et ils n'ont pas été déçus. Répandant des senteurs alléchantes, döner kebab, boulettes de viande hachée, börek, feuilles de vigne et autres gourmandises s'offraient aux papilles en fête des collaborateurs de Roche de plus de **30 nations**.

Photos : Heini Schwyn, Spectracolor



Tout ceci au son des **DJ's Sunflower** et du joyeux brouhaha des rires et des conversations. Et, à 19 h, le clou de la soirée! Un nouveau souffle d'Orient avec les danseuses du ventre de l'école de danse **Semiramis**, qui emplirent les salles de leur ronde gracieuse, belles, désirables mais altières, inapprochables, tandis que dans le public les commentaires allaient bon train.

Bref, tout le monde était ravi, enchanté, et c'est avec impatience que l'on attend déjà la **Come Together Party** suivante, qui aura lieu le 17 juin 2009.

On peut voir les photos de la soirée à l'adresse www.avroche.ch

Adnan Tanglay

La compagnie d'assurances La Mobilière – notre nouveau partenaire

Grâce au partenariat avec la Mobilière, agence générale de Rheinfelden, nous sommes en mesure d'offrir dès maintenant à nos membres des conditions d'assurance à prix réduit et un conseil compétent.

L'offre de la Mobilière comprend toutes les assurances d'entreprise, assurances ménage et bâtiments, assurances-vie, assurances maladie et accidents, assurances véhicules à moteur et bateaux, assurances voyage ainsi que protection juridique.

Vous trouverez à la rubrique Vergünstigungen du site Internet www.avroche.ch tous les détails sur l'offre de produits de la Mobilière ainsi que ce que vous devez faire pour en profiter.

Ci-dessous quelques conseils de la Mobilière tels qu'ils apparaîtront épisodiquement sur notre site Internet.

L'agence générale de la Mobilière de Rheinfelden informe:

Employés de maison: les assurer coûte que coûte

Le jardin des Grosjean est une splendeur. Tous les mois Ralf Erl, le jardinier, taille les haies et élague les arbres. Gagnant moins de 2000 francs par an et ayant une activité principale, pour laquelle il est assuré contre les accidents, il a fait à la Caisse supplétive LAA une demande écrite d'exemption de cotisation. Jusque-là, les Grosjean n'étaient donc pas tenus de contracter pour lui une assurance- accidents ni d'acquitter les cotisations sociales habituelles (AVS, AI, APG, AC).

Depuis 2008, l'assurance est obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les cotisations AVS, AI, APG et AC doivent être payées pour tout employé travaillant dans un ménage privé, quel que soit le montant de son salaire. De plus, les employés de maison tels que femmes de ménage et jardiniers doivent impérativement être assurés contre les accidents et leurs conséquences – même si leur activité dans le ménage n'est que de quelques heures par mois.

Procédure de décompte simplifiée

Désireux de combattre le travail au noir, la Confédération a institué en 2008 une procédure de décompte simplifiée et créé, pour annoncer aux assurances sociales une employée de maison telle qu'une femme de ménage, un formulaire unique. Ceci à la condition que le salaire que le ménage verse à cette femme de ménage ne dépasse pas 19'890 francs par an. Le formulaire d'annonce « Procédure de décompte simplifiée pour les employeurs » doit être demandé à la caisse de compensation où l'employeur a son domicile. On le trouve à l'adresse www.pas-de-travail-au-noir.ch

Omission coûteuse

Si une employée de maison est victime d'un accident pendant son travail et que son employeur ne l'a pas assurée contre les accidents, intervient la Caisse supplétive LAA. Mais il peut en coûter fort cher à l'employeur négligent. Il aura en effet à acquitter rétroactivement les primes d'assurance non payées et se verra infliger des intérêts

moratoires salés. S'il n'a pas payé pour sa femme de ménage les cotisations sociales obligatoires, il risque en outre qu'une amende vienne s'ajouter au paiement des arriérés.

De l'argent bien placé

Mieux vaut, à coup sûr, assurer sa femme de ménage. Pour une prime d'environ 100 francs par an peut être contractée auprès de tout assureur agréé une assurance-accidents qui couvrira en cas de sinistre la totalité des frais de guérison et versera à l'employé-e une indemnité journalière calculée sur la base de son salaire.

Assurance-accidents non professionnelle

Si elle travaille plus de huit par semaine dans le ménage, la femme de ménage, ou simplement la baby-sitter, doit être assurée, en plus, contre les accidents non professionnels. A la différence de la prime de l'assurance-accidents professionnelle, celle de l'assurance-accidents non professionnelle est à la charge de l'employé-e et peut être déduite du salaire.

Vous pouvez poser vos questions par téléphone au 061 836 90 39 ou via e-mail à werner.senften@mobi.ch.